L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 26 FEVRIER.

LES COMMUNARDS A LONDRES.

Combien sont morts. — Barrère. — Adrien. — Vermesch. — *Les Incendiaires.* — M. de Besson. — Bergeret et sa lettre à Victor Hugo. — Dereure. — Le pasteur Marzials. — Où est Raoul Rigault? — Conclusion.

Il est aussi facile de démontrer que le séjour à Paris de la plupart des chefs de la Commune qui ont été pris a été volontaire, que de prouver que ce sont surtout les plus coupables qui se sont enfuis, ceux-là qui sentaient bien qu'ils n'avaient rien à espérer de la justice, qui la leur fût rendue par les conseils de guerre ou par les cours d'assises.

En effet, on a trouvé dans les papiers de quelques-uns de ceux que le 3e conseil a jugés — chez Paschal Grousset entre autres — des sauf-conduits dont ils avaient préféré ne pas se servir pour les raisons que j'ai dites plus haut; et il suffit de se rappeler à l'égard de ma seconde affirmation, le petit nombre de prisonniers qui ont payé de la vie leur participation au mouvement insurrectionnel.

Sur les soixante-dix-neuf membres de la Commune, huit seulement ont été fusillés: un, Ferré, par arrêt du 3e conseil de guerre, et sept, Chardon, Lefrançais, Miot, Parisel, Philippe, Raoul Rigault et Vaillant, par jugement des cours martiales. La mort de Raoul Rigault n'est même pas certaine. Reste soixante-onze, dont dix-sept seulement sont tombés entre les mains de la justice et ont été frappés de peines diverses.

Des vingt-deux membres du comité central, un seul, Lisbonne, a été jugé et exécuté.

Des vingt officiers supérieurs de la Commune, Rossel, Duval, Brunel et Okolowicz seuls sont morts au nom de la loi.

Des dix journalistes connus, un seul: Millière a été fusillé, et sa mort fait même l'objet d'un doute.

Des vingt-quatre fonctionnaires importants, on est certain de l'exécution que de Tony Moilin, de Napias Piquet et de Salvador.

Cette triste énumération, trop courte pour la justice, trop longue pour l'humanité, en dit plus que toutes les explications, car on ne peut y ajouter que les noms d'une douzaine d'individus qui ont eu le courage de se faire tuer à la fin de la lutte.

Revenons maintenant à ceux dont il me reste à parler.

Londres possède encore, dans Newman street, le jeune Barrère, ex-officier d'état-major et garçon fort intelligent. Il est devenu un des collaborateurs du *Pall-Mall Gazette*, et l'ami du fameux agitateur anglais Smith. Etrange personnage, celui-là, fort épris de la fille du sir Bradlaugh, ce défenseur acharné des fenians, ce qui fait qu'il songe bien plus aux beaux yeux et à la dot de la jolie lady qu'au bonheur des protégés de son futur beau-père.

Citons encore Andrieu, un des borgnes de la Commune, crasseux et vieux professeur d'histoire, qui vit là-bas Dieu sait comment, et Vermesch le haineux, qui, depuis la disparition de son journal, ne vit plus du tout. Ils sont loin les jours fortunés où le *Père Duchêne* lui rapportait mille francs par jour.

Pour se dédommager un peu, Vermesch vient de rééditer son poëme: *Les Incendiaires*, avec une préface qui est un véritable appel à l'assassinat et à l'incendie.

"Jamais, jamais, s'écrie-t-il, entre le prolétariat et la bourgeoisie il n'y aura de réconciliation sincère; il faut que l'une ou l'autre des deux classes disparaisse dans la bataille!"

Voilà qui promet pour l'avenir! Heureusement que le talent incontestable de Vermesch est plein de souplesse et que ce révolutionnaire, qui a demandé la mort de Chaudey, le massacre des otages, le pillage des hôtels, ferait encore de petits vers charmants et inoffensifs le jour où l'on pourrait lui rapporter de quoi satisfaire ses goûts de luxe et de débauche.

La preuve, c'est que dans son poëme, *Les Incendiaires*, on trouve:

Paris est mort! et sa conscience abîmée,
Tout jaunis s'évanouit dans la fumée!
S'il bien qu'and l'incendie horrible triomphait,
Une voix, dans mon cœur, criait: Ils ont bien fait.

Et immédiatement après:

Pourtant, je suis l'ami des roses,
Et je baise leurs lèvres closes
A travers les pleurs du matin;
Je suis bien connu des abeilles
Qui sèment sur les fleurs vermeilles
Les grands papillons de satin.

Je vois mon âme sereine
Grand brillant des yeux où la haine
Et le crime sont triomphants,
Et mes illusions perdues
Posent leurs lèvres émues
Sur le front chaste des enfants.

Bien souvent des oiseaux de proie,
En poussant de grands cris de joie,
Ils l'ont déchiré mon cœur,
Mais j'ai purifié mon âme
Avec la douceur d'une femme,
Et la timidité du pêcheur.

L'âme sereine de Vermesch! ses illusions perdues! son humilité! En attendant que tout cela lui revienne, il passe son temps chez un libraire français de Frith street, mène une existence misérable, et crache son venin sur ses frères et amis, faute de pouvoir mieux faire.

Jamais prostitution des dons de l'intelligence n'a été plus écœurante, plus honteuse et plus criminelle.

Si nous descendons maintenant vers des quartiers moins mal famés, nous rencontrerons encore une foule de personnages intéressants.

Ainsi M. le comte du Bisson, l'homme de l'expédition d'Abyssinie, l'ennemi intime de notre ami et confrère Aurélien Scholl, est visible à l'heure du dîner, chez Blanchard, Regent street, un des meilleurs restaurants de Londres.

Légitimiste enragé tant que cela put lui rapporter quelque chose, M. le comte du Bisson se jeta dans la Commune pour échapper à ses créanciers. Il fut successivement capitaine du 26e bataillon, commandant de compagnies de marche — qui ne bougèrent pas — chef d'état-major général, commandant de la place Vendôme, pourvoyeur des communards eux-mêmes qui se défirent de lui, puis colonel à Neuilly et écrivain à ses moments perdus.

Il lui reste probablement quelques bribes de son opération d'Abyssinie ou des faits d'armes qu'il fit jadis pour le malheureux roi Ferdinand, qui l'avait pris au sérieux, créé comte et fait général de brigade.

Cependant M. le comte du Bisson s'est décidé à quitter son uniforme, plus modeste en cela que Bergeret, l'ancien garçon d'écurie de Saint-Cloud, qui ne vient jamais à Londres, — il habite Jersey — sans son képi étoilé, et sans une lettre de Victor Hugo, qu'il a toujours reçu la veille de son départ.

Un autre général, mais moins fantastique et qui du moins est un soldat, habite Londres également. Je veux parler de Cluseret. Il est maintenant à Genève.

Il y avait encore Dereure, un des fameux internationaux parisiens. Arrivé en Angleterre le 11 juin seulement, — il avait pris par la Suisse, — Dereure a été délégué au congrès de la Haye, puis il est parti pour l'Amérique, engagé par une grande maison de cordonnerie au prix de 15 dollars par semaine.

Il se propose d'organiser l'internationale sur des bases solides de l'autre côté de l'Atlantique et il en est bien capable, si la Maison-Blanche le laisse faire. Que la terre des Yankees lui soit légère! Le grand maître Karl Marx, qui demeure à Londres Haverstock Hill, Régents-Park, professe le plus profond mépris pour la plupart des réfugiés, le suit d'un œil jaloux dans sa lointaine expédition.

Si je passe maintenant aux représentants féminins de la Commune en Angleterre je n'en trouve que trois, qui sont d'ailleurs d'honnêtes femmes, dans l'acception ordinaire du mot. Ce sont: mesdames Vésinier, Demetrief et Dombrowska. Cette dernière était si malheureuse qu'on a dû faire une souscription en sa faveur. Heureusement pour la veuve du trop célèbre général, que ce n'est pas le pasteur Marzials qui s'en est chargé, car les souscriptions que ce révérend ne passent pas pour arriver à leur destination. Le pasteur Marzials a ses pauvres particuliers sans doute!

Ce personnage, dans l'habit protestant duquel il ne serait peut-être pas impossible de reconnaître certain prêtre défroqué de Saint-Eustache — je n'affirme pas tout à fait cependant — a organisé à Eden-Grove, numéro 1, une maison de refuge pour les exilés condamnés au bannissement. Il a déjà une trentaine de pensionnaires, et comme ce nombre promet de s'accroître rapidement, l'honorable pasteur en profite pour faire quête sur quête. On n'a jamais vu de charité plus infatigable!

Il est un de ceux qui affirment que Raoul Rigault n'est pas mort, et qu'il a si peu été fusillé rue d'Assas, qu'il vit fort tranquillement dans un faubourg de Vienne, en Autriche.

C'est par cette étrange révélation que je termine cette longue étude, toute d'inventions, ne manqueront pas de jurer les réfugiés de Londres, toute de parti pris, ajouteront-ils. Ils se trompent aussi bien dans leur première que dans leur seconde affirmation.

J'ai divisé les communards qui habitent l'Angleterre en trois catégories absolument distinctes: 1° Les malheureux ouvriers qui cherchent dans le travail une existence avouable, peut-être la réhabilitation, et les égarés, jeunes, ardents, qui sont jetés dans le mouvement insurrectionnel, la tête baissée, sans savoir où ils allaient. A ceux-là, qu'on ouvre les portes de la patrie; ils ont été assez punis par deux années de privations et d'exil; 2° les ambitieux fous et les utopistes qui sont partis les mains vides et qu'il faudrait livrer à des spécialistes; 3° enfin, les assassins, les voleurs et leurs complices par la plume et par la parole, ceux qui attendent que l'heure de la revanche pour pousser de nouveau les autres en avant et recommencer l'orgie.

Si j'ai commis, çà et là quelques erreurs, ce qui n'est pas impossible, c'est de la meilleure foi du monde; mais il y a gros à parier qu'elles sont sans importance, comme celle de nommer un hôtel pour un autre, que je n'ai jamais pris un honnête homme pour un scélérat. C'eût été perdre avec trop beau jeu. Ce sont d'ailleurs les journaux communards eux-mêmes qui m'ont fourni mes plus précieux renseignements.

Quant à avoir inventé quoique ce soit, [illegible] les plus célèbres d'entre eux au restaurant de l'Etoile, dans Windmill, et de pénétrer les jours suivants dans un de leurs endroits favoris, l'hôtel de Venise, dans Princess street.

Ils peuvent tout au plus m'adresser un reproche: c'est de n'avoir pas suivi les usages anglais, de ne pas m'être fait présenter.

(*Figaro*) René de Pont-Jest.

LA SITUATION EN ESPAGNE.

(Extrait de la *France* du 4 février.)

Nous trouvons dans une correspondance adressée au *Courrier de Bayonne* les renseignements suivants sur les opérations dans le nord de l'Espagne:

"Aux dernières nouvelles, les généraux Moriones, Blanco, Hernandez, Primo de Rivera et le colonel del Amo avaient, pour assurer le succès de l'opération, groupé de 4 à 5,000 hommes de troupes autour des fortes positions d'Aya que l'on avait préparées pour soutenir l'attaque. Les trois bandes carlistes de Lizarraga, Ollo et Santa-Cruz y étaient réunies; le commandement en chef était entre les mains du premier de ces *cabecillas*, ancien lieutenant-colonel dans l'armée régulière.

Aujourd'hui on annonce que le général Primo de Rivera a attaqué hier, vers trois heures du soir, les bandes des curés d'Orio et d'Hernialde, fortes de 1,500 à 2,000 hommes; qu'il s'est emparé d'Aya à la baïonnette; que les insurgés ont laissé sur le terrain 38 morts, dont deux prêtres, un grand nombre de blessés et que l'on a fait huit prisonniers dont un ecclésiastique.

Le colonel Blanco, qui est arrivé avec 1,000 hommes de troupes avant la fin de la journée et a prêté le renfort de son artillerie, à ce que dit la dépêche du général Primo de Rivera datée d'hier, a dû causer de grandes pertes aux insurgés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que l'on ajoute que les troupes se sont, après ce brillant fait d'armes, repliées sur Zarauz. Voudrait-on dissimuler ainsi une retraite plus ou moins heureuse? On a prétendu aussi que Lizarraga avait été blessé grièvement et qu'on le transportait en brancard à Zumaya, mais le fait est démenti; le blessé serait un chef nommé Uria, d'Azpeitia.

La nouvelle de la destruction du pont d'Orio, sur la route de Zarauz à Saint-Sébastien, est aujourd'hui parfaitement sûre: par contre, on assure que le pont de Miravalles existe encore, mais qu'on a essayé de l'inutiliser.

La gravité de la situation est malheureusement confirmée par la feuille autographiée qui se publie à Paris sous le titre de *Correo de España*, et à laquelle la sûreté et l'impartialité de ses informations donne une valeur particulière. Voici, en effet, ce que nous y lisons:

La Catalogne, l'Aragon, la Navarre et les provinces basques traversent une nouvelle période de guerre civile.

Les carlistes sont maîtres d'une infinité de points. La ligne du Nord est interrompue et nous sommes sans communications avec Madrid, ainsi qu'avec la plupart des capitales de provinces.

Au milieu de ces graves complications, l'alliance qui avait momentanément rapproché le duc de Montpensier de la reine Isabelle vient d'être rompue. La *Epoca* publie trois lettres qui constatent cette rupture:

1o Lettre du duc de Montpensier à la reine Christine, dans laquelle il lui annonce la rupture avec la cause alphonsiste, basant sa résolution sur la brouille survenue entre la reine Isabelle et le roi don François d'Assises; brouille à laquelle le duc attribue en grande partie la révolution de septembre et qui a été et sera encore on ne peut plus défavorable à la cause de don Alphonse. Le duc se plaint en outre de ce que l'on ait fait, sans le consulter, des offres à un général conservateur qui occupa jadis les premiers postes dans le pays.

2o Lettre de la reine Christine, adressée à sa fille, en lui envoyant celle qu'elle avait reçue du duc de Montpensier et appelant l'attention de la reine Isabelle sur la gravité de cette communication, l'invitant à se mettre d'accord et à agir de concert avec le duc.

3o Lettre de la reine Isabelle, par laquelle elle déclare au duc de Montpensier qu'elle accepte sa nomination et qu'elle rompt tout rapport avec lui.

La reine attribue sa chute au duc, ajoutant qu'elle reste dans la plénitude de ses privilèges royaux avec son fils et qu'elle se réserve d'associer sa cause et l'avenir de sa dynastie au premier qui lèvera en Espagne son drapeau avec des forces et des ressources suffisantes.

Cette correspondance présage assez que, si la lutte engagée par le carlisme contre le roi Amédée se prolonge tant soit peu, ce ne seront plus deux partis seulement, mais bien quatre que nous verrons se disputant le trône de la malheureuse Espagne.

M. THIERS ET LES TRENTE.—On lit dans la *Patrie*:

En dehors du compte-rendu officiel de la séance de la commission des Trente, il nous revient des renseignements intéressants sur la physionomie des débats. Il paraît que M. le président, malgré la forme assez courtoise de ses paroles, a laissé percer, à certains moments, un mécontentement très vif.

Lorsqu'il s'est agi de la question des interpellations, M. Thiers, en formulant son droit absolu d'intervention, lorsque le conseil des ministres l'aurait jugé opportun, s'est montré fort peu conciliant; sa voix, son ton, ses gestes avaient quelque chose de cassant, de comminatoire qui a profondément froissé certains membres de la droite.

C'est même, paraît-il, à cette impression fâcheuse qu'il faut attribuer la réserve sur laquelle la commission s'est tenue quand il a été question de développer certaines objections à la théorie de M. Thiers, théorie dont l'examen a été ajourné, pour être repris hors de la présence du président.

— On lit dans la *Patrie*:

"On prête à M. Wolowski un projet grandiose. Il s'agirait de provoquer la discussion et la conclusion d'un traité postal universel.

"D'après le système de M. Wolowski, les frais d'affranchissement profiteraient exclusivement au pays d'où les lettres seraient expédiées. La compensation s'établirait naturellement par le plus grand nombre de correspondances qui partiraient de tous les points. Cette théorie est peut-être contestable, mais il y a certainement une idée dans le projet de M. Wolowski, il ne s'agit que de la rendre pratique. En attendant, l'honorable député de la Seine va prochainement partir pour Vienne, afin de commencer son travail d'élaboration.

L'AFFAIRE DE LA RUE DE SURESNE.—Une plainte en diffamation portée par M. V. Hugelmann contre Mlle A. Regnault, MM. de Villemessant, rédacteur en chef, et F. de Rodays, rédacteur du *Figaro*, a donné lieu aujourd'hui à des débats passablement scandaleux que tout le palais a voulu entendre.

Cette plainte se rapporte à l'affaire de la rue de Suresne, à la Rondy et à ses pensionnaires.

Le *Figaro* avait désigné d'abord au nombre des jeunes femmes atteintes par la poursuite, trois actrices, dont l'une était Mlle Alice Regnault. Il a ensuite rectifié et démenti cette affirmation en expliquant qu'il avait été induit en erreur par des renseignements venant de M. Hugelmann et qu'on devait dès lors croire exacts, lorsqu'on savait certains rapports existant entre ce monsieur et le gouvernement actuel.

Le *Figaro* a fait plus: pour se dégager et prouver sa bonne foi, il a publié une assignation au civil que Mlle Alice Regnault avait signifiée à M. Hugelmann, par laquelle elle concluait, pour réparation du tort qu'elle avait éprouvé du fait de M. Hugelmann, à l'insertion dans trente journaux du jugement à intervenir.

M. Hugelmann a considéré la publication de ce document judiciaire comme constituant une diffamation. Il demande 15,000 fr. de dommages-intérêts.

Sans entrer dans le détail de ces débats, il est permis de dire que M. Hugelmann eût été mieux inspiré en ne faisant pas ce procès; il a essayé de se poser en homme politique, et le ministère public lui a dit, après avoir lu des documents sans réplique, qu'il ferait bien à l'avenir de rentrer dans l'ombre, de ne plus se mêler de choses dans lesquelles il eût mieux fait de ne jamais s'immiscer, et surtout de politique; qu'une attitude modeste était la seule qui pût lui convenir.

Comme la plainte soulevait une question de droit assez délicate, le tribunal a remis à huitaine pour prononcer son jugement.

LA FEMME DE CLAUDE.—Quelques incidents tumultueux ont eu lieu au delà des Alpes, à l'occasion de la *Femme de Claude*. A Bologne, le public du théâtre du Corso a fait, le 1er février, une démonstration hostile à Dumas, à cause de la lettre qu'il a écrite à M. Bellotte-Bon, pour lui défendre de représenter en Italie la comédie la *Femme de Claude*. Le public a empêché la troupe de poursuivre la représentation commencée de *la Dame aux Camélias*. L'auteur ne voulait qu'il avait joué une pièce italienne a été accueillie par de bruyants applaudissements.

Le Théâtre-Français de Rouen et le Théâtre de New-York sont, en dehors du Gymnase, les seules scènes qui aient pu obtenir de M. Dumas l'autorisation de jouer sa dernière pièce.

L'HOMME A LA FOURCHETTE.—On lit dans le *Figaro*:

Le monsieur italien, qui a avalé une fourchette par mégarde, est arrivé à Paris où il vient demander aux princes de la science de lui extraire de l'estomac cette argenterie indigeste.

Ce voyage et sa cause nous rappellent que jadis nous avons connu un homme qui se prêtait aux expériences d'un physiologiste célèbre sur les phénomènes de la digestion. Ce sujet complaisant dut un jour ingurgiter un petit étui de palissandre, dans lequel on avait placé un papier portant ce vers monosyllabique:

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur,

On voulait savoir si les sucs du tube digestif auraient raison de cette enveloppe de bois.

Quelle ne fut pas la stupéfaction du physiologiste lorsque, recueillant l'étui après son trajet, il retrouva, intacte d'ailleurs, une autre poésie que celle de son choix.

L'aide chargé d'administrer cette ébénisterie au patient, avait trouvé que l'alexandrin du professeur n'était pas de circonstance, et, sans rien dire à personne, il lui avait substitué ce vers d'un goût douteux:

Que béni soit le Ciel qui te rend à mes yeux!

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ESPAGNE.

Le Nouveau Cabinet Espagnol.

Madrid, 25.—Les Cortès ont élu, pour composer le cabinet: Figueras, président du conseil; Castellar, ministre d'Etat; Salmeron, de la Justice; Pey Margall, de l'Intérieur; Acosta, de la Guerre; Onero, des Finances; Chao, des Travaux Publics; Ferna, des Colonies.

Les nouveaux ministres ayant pris leurs sièges, Figueras a déclaré qu'il n'y aurait plus de changement dans le programme du gouvernement.

Madrid, 25.—Les fédéralistes sont excités et menacent de faire un soulèvement dans cette ville. On a pris des précautions pour empêcher des conflits dans les rues. Tous les édifices publics et beaucoup de maisons particulières dans les quartiers désaffectionnés sont occupés par des troupes.

Le général Bargos commande la milice et il a encore à sa disposition tout le corps de gardes-de-paix. L'armée est ferme pour le gouvernement. Les mesures de précaution ont produit leur effet et la ville, ce soir est tranquille.

La Gazette officielle annonce la nomination du gén. Pavia qui est rappelé du nord comme capitaine-général de Madrid et le señor Estevinez a été nommé gouverneur civil. Le gén. Coutrars a été nommé au commandement en chef des troupes en Catalogne, et le gén. Lagurero gouverneur militaire de Barcelonne. Le gén. Navillas remplacera Pavia au commandement en chef de l'armée dans les provinces du nord.

Des élections préliminaires pour la nouvelle assemblée auront lieu le 3 mars, probablement. Mais l'assemblée ne se réunira pas avant le 20 avril.

La duchesse de la Torre, femme du maréchal Serrano, est allée à l'étranger.

FRANCE.

Paris, 25—Des avis d'Espagne, venant de banquiers influents, représentent la perspective comme sombre et disent que les familles quittent la capitale et les principales villes.

Une dépêche à la *Libertad* de St Jean-de-Luz, en date d'aujourd'hui, dit que la panique est à Bilbao. On s'attend tous les jours à ce que Pampelune tombe au pouvoir des carlistes, et l'on y envoie des troupes en toute hâte pour renforcer la garnison.

WASHINGTON.

AFFAIRES DE LA LOUISIANE.

Washington, 25—Les affaires de la Louisiane sont en discussion. M. Trumbull a fait un discours terriblement dénonciateur. La question est venue d'une manière particulière et sous le bill du collège agricole, ce qui n'implique pas les points à résoudre. La question est qu'aucun agent ne doit être donné à la Louisiane, pour être gardé par un gouvernement usurpateur. La discussion sera longue et pour le moment concerne le gouvernement de Kellogg qui, M. Carpenter et M. Morton en font l'aveu, ne pourrait tenir cinq heures sans l'appui fédéral, mais la discussion n'aboutira à aucune législation positive. C'est simplement une déclaration et la question est de savoir si la Louisiane sera rayée des Etats auxquels l'argent du collège agricole est donné.

Washington, 25. — MM. Trumbull, Morton, Carpenter et Hill ont parlé aujourd'hui sur les affaires de la Louisiane. Leurs discours ont été les échos de leurs divers rapports. Le bill du Collège agricole, qui a donné occasion au débat, a été renvoyé au comité de conférence.

Message du Président sur les affaires Louisianaises.

Le message du Président, après avoir exposé les événements, conclut ainsi: — Je n'ai pas de recommandation spéciale à faire sur le sujet, mais s'il y a un moyen pratique d'aplanir les difficultés par la législation, alors je demande instamment que cela soit décidé pendant cette session du Congrès. Il me paraît bon de dire maintenant quelle conduite je me croirai obligé de tenir dans le cas où rien n'étant décidé par le Congrès, les partis en Louisiane ne pourraient arriver à un arrangement satisfaisant, ce qui serait le plus désirable. Il sera de mon devoir, en tant que je sois obligé d'agir, d'adhérer au gouvernement reconnu par moi jusqu'ici. Juger de l'élection et de la qualification de ses membres, c'est la province exclusive du Sénat comme de la Chambre.

Mais quant aux places d'Etat, occupées sous les lois de l'Etat, les décisions des tribunaux judiciaires de l'Etat doivent, ce me semble être respectées. Je suis très désireux d'écarter toute apparence d'intervention mal séante dans les affaires des Etats, et si le Congrès diffère d'avec moi sur ce qu'il faut faire, je demande respectueusement qu'il prenne une décision immédiate, autrement je me croirai obligé, autant que je le pourrai dans l'exercice d'une autorité légitime, de mettre fin à la malheureuse controverse qui trouble la paix et qui frappe de prostration les affaires de la Louisiane, en reconnaissant et en appuyant ce gouvernement qui est reconnu et soutenu par les cours de l'Etat.

Chambre.—Le Crédit mobilier a occupé la journée, mais il n'y a pas de décision.—Discours fort aigres. Galeries foulées.—C'est une affaire arrêtée au Sénat, que les affaires de la Louisiane ne doivent pas venir avant le bill des allocations.

Le message du président à la Chambre, a été référé au comité judiciaire, avec le privilège de rapporter quand il voudra.

Un bill pour la Louisiane peut, étant attaché à un rapport pour ou contre la mise en accusation du juge Durell, devenir une question de privilège qui donne le contrôle de l'affaire à une majorité de la Chambre.

Washington, 25—Le président a envoyé au Congrès le message suivant:

Au Sénat et à la Chambre des Représentants.—Votre attention est respectueusement appelée sur la situation des affaires dans l'Etat de la Louisiane. De graves complications ont surgi de l'élection du 4 novembre dernier, principalement attribuables, on le croit, à une tentative organisée par ceux qui contrôlent l'élection des officiers de retours, pour annuler dans cette élection la volonté d'une majorité des électeurs de l'Etat. Diverses personnes réclament les places exécutives; deux corps prétendent être l'Assemblée législative de l'Etat et la confusion et l'incertitude produites de cette manière paralysent tous ses intérêts.

Une controverse s'éleva aussitôt après l'élection sur la manière dont elle avait été conduite et sur ses résultats, mais je refusai d'intervenir jusqu'à ce qu'une action comprenant cette controverse jusqu'à un certain point fut portée devant la Cour de Circuit des Etats-Unis, en vertu et sous "le droit des citoyens à voter dans les divers Etats de l'Union et pour d'autres objets."

Trouvant qu'il y avait résistance à ces procédures judiciaires dans ce procès, sans aucune opportunité et, dans mon opinion, sans aucun droit à revoir le jugement de la cour sur la juridiction en autres questions appartenant à cette affaire, j'ordonnai au marshal des Etats-Unis de prêter main-forte à ces procédures et d'employer, si cela était nécessaire, les troupes dans ce but, suivant la 13e section du dit acte, qui porte: "qu'il sera permis au Président des Etats-Unis d'employer telle partie des forces de terre et de mer ou de la milice qui sera nécessaire pour l'exécution requise."

Deux corps de personnes prétendirent à être le bureau des retours pour l'Etat, et la Cour de Circuit décida que celui auquel appartenait M. Lynch était le bureau légal des retours et cette décision fut plusieurs fois affirmée par la Cour de District et la Cour Suprême de l'Etat. N'ayant aucune opportunité ou aucun pouvoir de compiler les votes et les nécessités de l'affaire exigeant une décision immédiate, je conçus qu'il était de mon devoir de reconnaître comme élues les personnes qui tenaient leurs pouvoirs de ce qui me paraissait à moi et qui a été découvert ensuite, par la Cour Suprême de l'Etat, comme le bureau légal de retours.

Conformément aux décisions de ce bureau, une fournée d'officiers d'Etat fut installée et une Assemblée législative organisée, constituant ainsi un gouvernement *de jure*, du moins un gouvernement *de facto* qui depuis le mois de décembre dernier, a la possession de places et exerce les pouvoirs usuels de gouvernement.

Mais en opposition à cela, il s'est formé un autre gouvernement qui prétend au contrôle des affaires de l'Etat et qui l'exerce dans une certaine mesure. Une enquête récente sur les dites élections a développé tant de fraudes et de fabrications, qu'on ne sait plus quels sont les candidats qui ont reçu une majorité des votes, et, en vue de ces faits, divers partis ont été proposés. Ici suivent les conclusions que nous donnons ailleurs.

Chambre.—Le débat sur la résolution d'expulsion contre Brooks continue.

CANADA.

Québec, 25—Une émeute électorale a duré une heure et demie. Deux personnes ont été tuées et plusieurs mortellement blessées.

C'est lundi qu'on vote, et l'on croit que le conflit sera renouvelé.

DIVERS.

Arrangement au profit du prince Alphonse

New York, 25—Une dépêche de Londres dit: Londres, 24—Il a été convenu, entre le duc de Montpensier et les adhérents de la reine Isabelle, que le prince Alphonse serait placé sur le trône d'Espagne, le duc devant être régent pendant la minorité du prince, et ce dernier devant épouser la plus jeune des filles du duc. Isabelle accepte le programme, et les deux parties agiront de concert dans la crise que traverse aujourd'hui l'Espagne.

Alexandrie, 25.—L'hôtel Marshall, où fut tué Ellsworth, dont le sang fut le premier versé dans la guerre de sécession, a été brûlé aujourd'hui par un incendiaire.

Carnaval à Memphis.

Memphis, 25.—Nonobstant la pluie et la neige de la nuit dernière et le mauvais temps aujourd'hui, le carnaval a été un grand succès et a surpassé l'attente de tout le monde. Les affaires ont été entièrement suspendues, chaque département obéissant au mandat de Sa Majesté Carnavalesque.

Toute la matinée les rues ont été pleines de masques, et dans l'après-midi le roi Momus, escorté de milliers de ses fidèles sujets, portant de magnifiques costumes, en voitures et à pied, a paradé dans les rues, bordées de spectateurs.

Ce soir, il y a eu une grande procession, à la lueur du calcium. Le carnaval se terminera par des tableaux et des bals dans diverses salles et au nouveau théâtre de Memphis. On n'a pas signalé le moindre désordre.

Galveston, 25—Il y a eu aussi un grand Mardi-Gras à Galveston, mais pour ce carnaval-là, nous en ferons grâce à nos lecteurs. C'est assez de celui de Memphis.

Lac Salé, 25.—Il y a eu, la nuit dernière, la plus grande tempête de neige qu'on ait vue depuis dix ans. Il y avait dix-huit pouces de neige à chemin plat. On est très inquiet sur les villes de mines et sur les camps dans le district du Wahsatch.

New York, 25—Cirilo Develaverde et sa femme ont intenté une action en diffamation contre l'éditeur d'un journal espagnol, la *Cronista*, qui les a accusés d'avoir volé les fonds cubains.

Dans un grand meeting de réfugiés Cubains hier des protestations ont été adoptées contre l'allégeance envers l'Espagne et des résolutions pour une république cubaine séparée de la métropole ont été votées par acclamation.

Il y a contre la succession de Fisk des réclamations qui, si elles étaient admises, en absorberaient toute la valeur.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, &c.

Vicksburg, 25—Descendant, les steamers Continental et Natchez.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Londres, 25. — Consolidés, 92 3/8. 5-20, 90 3/8.

Liverpool, 25, midi.—Coton calme et ferme. Mid. 9 3/8, Orléans 10.

Liverpool, 25 fév., au soir.— Coton plat. Vendu 10,000 balles. Middling 9 3/4, Orléans 10. — Vendu 5,000. Tissus et filés, plats.

Marchés Américains.

New York, 25, midi.—Coton plat et nominal. Mid. 20 7/8. Orléans 21 3/8.

New York, 25, au soir.—Coton irrégulier. Vendu 1460 balles. Middling 20 7/8. Orléans 21 3/8.

L'AÉROPHORE.—Hier, dans une des salles souterraines des Catacombes à Paris a eu lieu une séance des plus intéressantes.

M. Denayrouse, lieutenant d'artillerie, le poëte, auteur d'une comédie acceptée au Théâtre-Français, la *Belle Paule*, expérimentait un appareil permettant d'effectuer toute espèce de travaux dans les milieux irrespirables ou détonants, comme les mines de houille, où le feu grisou fait tant de ravages, ou certaines fouilles où l'absence d'aérage cause la mort des ouvriers.

On avait préparé au milieu de la salle une grande caisse hermétiquement close, contenant des animaux, deux lapins et des poules, ainsi que des bougies allumées.

Un homme y est entré également, muni de l'aérophore, et quand des gaz irrespirables ont été introduits dans la boîte, dont le devant était vitré, on a vu successivement les bougies s'éteindre et les animaux s'affaisser et mourir. Seul, l'homme a résisté et sa lampe continuait de briller au milieu de l'obscurité.

Quelques savants professeurs assistaient à cette séance à peu près concluante aux yeux des hommes compétents.

UNE DÉCOUVERTE—dont nos fermières pourront faire l'essai, sans grande dépense.

Un agronome italien fabrique un fromage économique qui se recommande, d'après son inventeur, par son bon marché et ses qualités nutritives. Voici en quoi consiste le procédé: On fait cuire une certaine quantité de pommes de terre que l'on réduit ensuite en pâte; puis on ajoute 500 grammes de lait, par chaque fraction de 2 kilog. 500 de pommes de terre; on sale convenablement et on mélange intimement. Après quatre ou cinq jours de repos, on malaxe de nouveau cette pâte. Au bout de quinze jours, on a un fromage très bon à manger, qui se conserve frais en le tenant dans un lieu bien aéré.

—Un duel dans le monde aquatique, raconté par l'*Evénement*:

Cela se passait sous le pont de Vineuil (Oise). Le champ de bataille était une nappe d'eau tranquille, à la surface de laquelle des centaines de nénuphars reflétaient les pâles rayons du soleil d'hiver.

Les adversaires, une carpe énorme, vieille d'au moins cent cinquante ans, et un gigantesque brochet, se rencontrèrent vers dix heures du matin.

La bataille commença, acharnée et accidentée de mille péripéties. La carpe faisait hors de l'eau des bonds désespérés d'un mètre de haut, franchissant les nénuphars comme un cheval de course franchit les haies. Chaque fois que le brochet l'atteignait, il enlevait quelques écailles de son ennemie, qui lui administrait en échange un formidable coup de queue. Enfin, la vieille carpe, atteinte à la tête, battit deux ou trois fois l'eau de sa queue, et tourna son ventre d'argent à l'air.

Le brochet commençait à déjeuner avec appétit du cadavre de son ennemie, à fleur d'eau, quand un coup de fusil partit de la rive gauche, et envoya le brochet rejoindre la carpe dans l'autre monde des poissons.

Les deux victimes furent repêchées, et le chasseur, un des gardes du duc d'Aumale, reconnut la carpe comme une des pensionnaires de son maître. Elle avait mystérieusement disparu d'un des bassins ducaux il y a sept ans. C'est une carpe historique du nom de Gabrielle. Elle était née sous Louis XIV, au palais de Versailles, et avait été donnée par le roi à Mme de Parabère. Elle a également appartenu au roi Charles X.

LOTERIE NATIONALE
—DE LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES.

Nous publions de nouveau la liste des billets gagnants qui ont été vendus à la Nouvelle-Orléans, et nous appelons l'attention des possesseurs de ces billets sur la clause suivante:

Aux termes de l'autorisation ministérielle, tous les lots non réclamés, après le tirage définitif du 31 octobre 1872, dans un délai de trois mois pour la France et de six mois pour l'étranger, seront acquis à l'œuvre et vendus au profit des victimes de la guerre.

Ce délai, pour les billets achetés à la Nouvelle-Orléans, expire le 30 avril prochain.

LISTE DES BILLETS GAGNANTS REÇUS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

1,424,936	1,735,245
1,428,875	1,788,041
1,607,304	1,845,530
1,636,?99	1,845,853
1,665,236	1,960,010
1,672,309	1,909,110

ENCAN D'IMMEUBLES. — La première vente d'immeubles de la saison, par MM. C. E. Girardey & Cie, aura irrévocablement lieu samedi prochain, 1er mars. Cette vente sera faite à dix ans de crédit. Les propriétés dont il s'agit sont si bien placées et les conditions sont si favorables, que nous n'avons pas besoin de stimuler nos lecteurs capitalistes pour les engager à profiter des belles chances de placement qui leur sont offertes.

Il n'y a rien qui vaille, après tout, les propriétés de la ville. On ne peut réellement prédire le développement qu'un réseau complet de chemins de fer et une plus grande facilité de transports et de communications vaudront à la Nouvelle-Orléans; et qui sait où ce développement de notre grande métropole s'arrêtera quand l'île de Cuba et le Mexique seront admis dans la civilisation politique de ce pays progressif et absorbant? Mais on peut entrevoir que la valeur des immeubles en sera prodigieusement augmentée. On ne retrouvera peut-être pas de sitôt une occasion d'acquérir des biens-fonds mieux placés que ceux dont il s'agit dans cette vente, et nous nous adressons tout aussi bien à ceux dont les moyens sont limités qu'aux grands capitalistes en quête de placements avantageux. Lisez la description de ces propriétés dans l'annonce d'encan de MM. C. E. Girardey & Cie: examinez les plans qui sont exposés à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, et vous verrez que nous ne disons rien de trop.

GRANDE CONFISERIE ET FABRIQUE DE CANDI, FEUX D'ARTIFICE.—Nous appelons l'attention du public consommateur sur l'annonce que la maison Norman & Reiss, Nos. 121 et 123, rue Vieille Levée, publient aujourd'hui dans nos colonnes. Cette annonce est considérable et nous y trouvons à peu près tout ce qui concerne le commerce de confiserie. C'est surtout par la fabrication des candis que la maison Norman & Reiss se distingue, mais nous devons ajouter pour le moment un vaste assortiment de pièces pour feux d'artifice, pièces extraordinairement variées, et dont une liste détaillée est publiée plus loin.—Ces pièces ont été préparées et confectionnées avec un soin extrême; elles ne manquent jamais leur effet et ne présentent aucune espèce de danger. Les prix de la maison Norman et Reiss sont tout [illegible]

Liste des Voyageurs arrivés à l'Hôtel St-Louis.
Mardi, 25 février 1873.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 25 Février 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
22 fév.—Jour de fête.		
24 fév.	1,855,776 71	219,146 75
25 fév.—Jour de fête.		
Jusqu'ici cette sem.	1,855,776 71	219,146 75
Même temps la sem. der.	7,718,456 05	698,269 12(?)
Total de la semaine der.	14,498,468 35	1,409,080 42(?)
Total de la semaine préc.	13,038,208 35(?)	1,177,267 38(?)

Aujourd'hui—mardi-gras—étant un des jours de fête désignés par la loi, les banques étaient fermées et il ne s'est fait aucune transaction importante sur le marché monétaire. Rien n'est venu indiquer de variations quelconques dans les taux des rues.

Nous continuons de coter le papier de 1er ordre à 10 pour cent; le No. 1, sans garanties collatérales, à 12 à 15; le papier hypothécaire de premier ordre à 11, et celui de second ordre à 12.

Les affaires ayant été suspendues de bonne heure, il n'a pas été annoncé de ventes d'or, mais les cours étaient, à l'ouverture, de 114 5/8 à 114 7/8 contre 114 3/8 à New-York. Le marché a fermé à une légère hausse, nominalement, contre 114 5/8 à New-York.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 110 et 111, les piastres mexicaines à 2 de prime sur l'or les nouvelles et 3 les anciennes.

Il ne s'est rien fait dans le change sterling, les francs et les marcs d'Allemagne. A l'ouverture, le sterling était coté à 123 1/2 à 124 de connaissement, et clair No 1 et 124 1/2 à 125 3/4 le change des banques; les francs à 4.63 3/4 à 4.63 1/2 le change particulier, et 4.60 le change des banques; les marcs d'Allemagne, à 105 1/4. Il n'y a pas eu de variations subséquemment.

Les banques étant fermées, il ne s'est pas vendu de chèques de banques sur New-York, mais le change des banques et le change de commerce à vue étaient cotés au pair à 1/16 pour cent de prime, et le change des banques peut être coté à 1/8 pour cent de prime, taux de clôture d'hier.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de bonds. Les sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, étaient cotés à 85 à —.

Aucune vente de mandats de la police métropolitaine n'a été annoncée. Ces mandats étaient cotés à 85.

Les certificats d'allocations de la ville étaient cotés à 69 à 70.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 25 février 1873.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—GROSSES DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1500 balles, prises à des prix qui n'ont demandé aucun changement de nos cotes. Nous donnons ci-contre les chiffres de l'Exchange.

	Cotes générales.	Cotes de l'Exchange
Low Ordinary	14¼ à 15¼	15½(?)
Ordinary	15¾ à 16¼	16¼(?)
Good ordinary	17¼ à 18¼	17¾(?)
Low middling	18¾ à 19—	18¾(?)
Middling	19¼ à 19½	19¾(?)
Strict middling	20— à 20¼	[illegible]
Good middling	20¼ à 20¾	20¾(?)

La demande a été active à l'ouverture du marché et 1000 balles ont changé de mains dans la matinée à peu près aux prix antérieurs, mais, comme les affaires ont été interrompues dès le matin par l'observance générale de la fête, les transactions rapportées se sont bornées au faible montant noté plus haut. Quelques lots insignifiants se sont vendus à des prix faciles, mais le gros des ventes n'a indiqué aucune variation des prix d'hier. Le strict ordinary s'est vendu à 16¼ c., le strict ordinary à good ordinary se rapprochait du dernier grade à 17¼, du strict good ordinary à 18¼ et un haut style de strict low middling à 19¼. L'Exchange est resté ouvert jusqu'à 4 30 P. M. et les dépêches habituelles ont été transmises par le télégraphe, mais elles n'ont fait mention d'aucune transaction capable d'exercer une grande influence ici.

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 77,000 balles, et contient embrassé 40,000 bal. pour Liverpool, 11,000 pour le Havre, 1000 balles pour l'Espagne, 2000 balles à destination de Brême; 7,000 balles à destination de Cork; 12,000 bal. à destination de la mer du Nord et 4000 balles pour le Nord; lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état coté du mardi soir, laisse 169,800b. pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

ETAT DU MARCHÉ AU COTON.

Stock en mains le 31 août. 1872		bal 6,659(?)
Arrivé depuis notre dern. rap.	9,0[illegible]	
Précédemment	975,9[illegible]	984,945(?)
		991,204
Expédié aujourd'hui	510	
Précédemment	799,9[illegible]	800,497(?)
Stock en main et sur navires, non expédiés		190,707
Stock l'an dernier à la période correspondante.		214,290

SUCRE—Reçu, 423 boucauts. Inférieur, 5¾ à 6¼ c. la livre; commun, 7 à 7¼ c.; good common, 7¾c.; fair, 7¾ à 8 c.; good fair, 8 à 8¾ c.; fully fair, 8¾ à ; prime, 9 à 9¼ c.

MELASSE—Reçu, 162 barils. Commune fermentée, 48 c. la livre; centrifuge non fermentée, 58 c. prime fermentée, 60 c.

TABAC—Samedi, sans avis préalable, il s'est vendu 15 boucauts (6 et 9) à —. Les recettes d'aujourd'hui ont encore contribué à augmenter l'approvisionnement, lequel est actuellement estimé à 1300 boucauts. Nous répétons nos cotes: Lugs 8 à 9 c.; low leaf 9 à 10 c.; medium 10 à 11; good 11 à 12 et sélections 12½ à 13.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 31 aout 1872		bcts 8812(?)
Arrivé pendant les 3 dern. jrs.	689	
Précédemment	948	1637
		10149
Expédié durant les 3 dér. jrs.	1	
Précédemment	7033(?)	
Défalqué	81[illegible]	8448
Stock en mains		1703(?)

FARINE—Vendu 894 barils. Fine, $6 le baril; double extra, $7 à $7½; good treble extra, $8 25 et $8 50; choice treble extra, $9 25 et $9 50; choice extra, $10, $10 50 et $11; $11 et $11 25.

SEL—Gros, $1 50 à $1 55; fin, livre, $1 75 à $1 80.

MAIS—65 c. le boisseau.

CAFE—Stock entre les mains des marchands, 21,000 sacs. Nous cotons: Prime, 19¾ à 20 c. la livre; good, 19¼ à 19¾ c.; fair, 18¾ à 19 c.

RIZ—Louisiane, commun 6¼ à 6½ c. la livre; do. ordinaire, 6¾ à 7¼ c.; do. prime 7¾ à 8¼ c.; choix, 8¾ à 9½ c. Caroline fair et good, 8¼ à 8¾ c.

—VIANDES DE GRAISSE—

PORC—Mess, $14 25 le baril; au détail, $15 à $15 25. Old mess $14.

VIANDE SALEE SECHE—Epaules, 6c. la livre; clear rib sides, 7¼ c.; clear sides, 7¾ c.

BACON—Epaules, 7 c. la livre; clear rib sides, 8¼ c.; clear sides, 8¾c.

JAMBON—Passé au sucre, 12½ c. la livre. De en tierçons, 12¼ à 12¾ c.

GRAISSE—En tierçons, raffinée, 8 c. la livre.

BREAKFAST BACON—Ouest, 10 à 10½ c. la livre.

PIEDS DE COCHON—1 50 le barillet.

SPARE RIBS—$4 le baril.

BŒUF—Bœuf nouveau du Texas, $11 50 à $12 50 le baril et $16 à $16 le tierçon; do en demi baril $6 à $6 50. Bœuf du Nord et de l'Ouest, $15 à $16 50, selon la qualité; demi-baril, $9 à $10. Bœuf de l'Ouest passé au sucre, $11; Fulton Market, $12 25 le demi-baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION—

BEURRE—Choice Western, 25 à 28 c. la livre; Western Roll, 20 c.; choice Goshen, 42 à — c.; prime Goshen, 35 à 37 c.; good do, 30 à 35 c.

FROMAGE—Choice Western factory, 16 à 17 c. la livre; fall make, 14 à 15 c.; English Dairy, 17 à 17¼ c. Young America, 18 c., nutmeg, 18 à 18½ c.; New York cream, 19 c.

VOLAILLES ET ŒUFS—Volailles, $3 à $6 la douzaine; poulets $4 à $4 50; Canards, $4 à $5; oies $8 à $10. Dindes, $15 à $18. Œufs, 20 à c. la douzaine.

POISSON SALÉ—Maquereau Extra No 1, $22 le baril, $11 50 le demi bl, $6 le quart de baril, $2 50 la caque. No 1 Bay, $14 le baril, $7 50 le demi-baril, $4 le quart de baril, $1 75 la caque. No 2, $11 50 le baril, $6 le demi baril, $3 le quart de baril, $1 50 la caque. No 3, $9 le baril, $5 le demi-baril, $2 75 le quart de baril, $1 25 la caque. Morue, $1 45 à $1 60 la boîte. Harengs, [illegible]

DIVERS—Pommes de terre Rose, [illegible] le baril; Peach Blows, $2 25; early Goodrich, $2 25; early rose [illegible]; Oignons, $7 le baril; Pommes, $3 à $4, Choux, $6 à $7 la [illegible]

FRUITS—Oranges de Messine [illegible] citrons de Messine [illegible]

WHISKY—Choix Cincinnati, 97 c. le [illegible]

C. CAVAROC & SON.

5 & 7 EXCHANGE PLACE.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. BOUSSILLON & CIE.
VIN—F. S. CHATEAU DILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN, — COCQ PÈRE & FILS. — E. DELAMAINE(?)

AVANCES LIBÉRALES

sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Hâvre, Liverpool et Londres.

FARINE DE MAIS—$3 à $3 30 le baril

—FOURRAGE—

AVOINE—Choix, 58 c. le boisseau.

SON—$1 25 à $1 30 les 100 livres.

FOIN—Prime, $30 le tonneau; choix, $35 à $37.

—DIVERS—

LAINE—Lac, 40 à 42 c. la livre; Louisiane clear, 35 c.; Mexican improved, 30 c.; burry, 20 c.

CHARBON—La demande est faible et le stock sur place augmente tous les jours. Le charbon se vend au détail à $1 le baril, 85 c. aux fabricants; 75 c. aux bateaux à vapeurs, en gros et $17 50 le boucaut.

HUILE DE PALMACHRISTI, DE NEW YORK—17½ c. la livre.

GRAINES DE COTON—$12 le tonneau en fournissant les sacs.

HUILE DE GRAISSE—70 c. le gallon.

GATEAUX DE GRAINES DE COTON—City factory, $24 50 à $25 le tonneau: Campagne, $20 à $21.

SAVON—Magnolia, 4¾ à 5¼ c. olive 6 à 6½ c. palm, 7¼ à 8 c.; German olive, 7 à 7¾ c.; Marseille, 12 c.

SUIF—8 à 9 c. la livre.

PEAUX—Vertes de la campagne 11 c. la livre; sèches salées, 18 à 18½ c.; flint 19 à 20 c.; la livre endommagées, moitié prix. Sèches des abattoirs de la ville, de plus de 55 livres, 10¼; dito de 70 à [illegible] livres 11 c.; dito, au-dessous de 70 livres 10¼ c.; peaux de vache, 10— c.; kips, de 20 à 24 livres, 13¼ c.; dito de [illegible] 20 livres, 10 c., peaux de veau, $1 pièce; beeswax, prime yellow, 28 c. Cornes de bœuf, 5 c. la pièce.

HUILE DE GRAINES DE COTON—Brute, 39 à 40 c. le gallon; raffinée, 45 à 47 c.

DOUVES EN CHENE.—Extra pipe, culled, $210 à $230 les 1000; futailles à vin, $125 à $130; extra boucauts $150 à $160; extra barriques à vin $105 à $115; extra barils, $65 à $70; extra barils, [illegible]

MOUSSE—Grise de la campagne, 3 c. la livre; mêlée, 4 c., noire 7 c., nettoyée en ville, 6 à 7 c.

ARTICLES POUR NAVIRES—Thérébentine, à 70 c. le gallon; résine claire, $4; le No 1, $3 75 à $4; No 2, $3 à $3 75; goudron, $5 le baril et $3 75 le demi baril; poix, 5 25 le baril.

SACS EN PITRE—17½ à 18 c. la pièce.

BOUGIES DE STAR—20 c. la livre.

ORGE ET HOUBLON.—Orge de choix de l'Ouest, $1.35 à $1.50; bon houblon pour distillerie, 90 c. à $1.25 le boisseau; dito de New-York, 67½ c.; dito du Wisconsin 65 c.

TOILE D'EMBALLAGE.—Jute américaine, 15c. la yarde au détail; dito, de l'Inde, en balles, 13 c. et en rouleaux 12 c.; chanvre et lin, 14 à 15 c.; dito de l'Inde, en gros, 10 à 11 c.

CORDE D'EMBALLAGE—En gros, 14c. la livre; au détail. 17 c.

CERCLES EN FER POUR COTON—8½ à 9 c. la livre.

TONNELLERIE.—Les barils à mélasse valent $2.25 à $2.40. Perches vertes pour cercles de baril, $20 à $25 le millier; celles du vieux stock valent $25. Perches pour cercles de boucaut, $12 le millier.

AMIDON.—5 à 5¼ c. la livre.

—FRET—

Hier, un navire a été nolisé pour Brême. Chargement de coton à 1⅛ c. un autre pour Revel à 1 1/16 d et deux autres pour Guttemburg aux mêmes conditions. Les taux dominants sont:

Par steamer, coton à Liverpool 19/32d de, pour New York ¾ c. Par navires à voile, coton pour Liverpool, 9/16 à 19/32 d; pour le Havre, 1⅛ c. de pour Brême, 1¼ c.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 25 FEVRIER 1873.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship City of Austin, Eldridge, pour N York ... G A Fosdick & co
Steamship (ang) Mahrajah, [illegible], pour Liverpool ... [illegible]

ARRIVÉS.

Steamship (all) Frankfurt, Bulow, de Brême, 28 jan, via le Havre, Santander et la Havane, à E F Stockmeyer [illegible]

[illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

ARRIVÉS AU BASSIN NEUF.

[illegible]

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

[illegible]

REMORQUEURS.

[illegible]

MONTANT LE FLEUVE.

[illegible]

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship City of Austin—[illegible]

LIVERPOOL—Par steamship Mahrajah—[illegible]

IMPORTATIONS.

BREME VIA LE HAVRE, SANTANDER ET LA HAVANE—Par steamship Frankfurt—[illegible]

MESSINE—Par brick Maria, W Norwood—[illegible]

REÇUS DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

CAMDEN—Par steamer Ruth—[illegible]

LITTLE ROCK—Par steamer Coleman—[illegible]

BATON ROUGE—Par steamer St John—[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R. R.

[illegible]

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express	7:30 du matin.
Malle	5:00 du soir.
Train d'agrément	5:00 après-midi.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle	6:00 du matin.
Express et malle	5:15 après-midi.

Trains d'agrément pour les villes de bain, allant jusqu'à Ocean Springs, tous les samedis, à 3 heures de l'après-midi.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Gallatin ... 7:45 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Gallatin ... 7:30 du matin.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle Orléans.

25 FÉVRIER 1873.

NEW YORK.

Steamship City of Austin, Eldridge ... parti 22 fév
[illegible]

BOSTON.

[illegible]

PHILADELPHIE.

[illegible]

LONDRES.

Navire Her Majesty, Dowzie ... parti 16 jan
[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

SOUTHAMPTON.

[illegible]

NEWPORT, GALLES.

[illegible]

LAMLASH.

[illegible]

PLYMOUTH.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

TRALLE.

[illegible]

BARROW.

[illegible]

SEAVIEW.

[illegible]

DEAL, ANG.

[illegible]

ANDROSSAN.

[illegible]

GREENOCK (ECOSSE).

[illegible]

DUNDEE, (ECOSSE).

[illegible]

DUBLIN.

[illegible]

LONDONDERRY.

[illegible]

HAVRE.

[illegible]

ROUEN.

[illegible]

CETTE.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLE.

[illegible]

BARCELONNE.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

BRÊME.

[illegible]

HAMBOURG.

[illegible]

PALERME.

[illegible]

GÊNES.

[illegible]

MALTE.

[illegible]

MESSINE.

[illegible]

KINGSTON (JA.)

[illegible]

RIO DE JANEIRO.

[illegible]

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Nervous debility cured. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.—an Institution having a high reputation for honorable [illegible]

LE DR. SPINNEY.

PROPRIÉTAIRE DE

L'INFIRMERIE

De la Source d'Eau Minérale de Spinneyville,

A l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs qu'il a ouvert

Au No 219 de la Rue du Canal,

Une succursale où il serait heureux de recevoir tous les malades.

Les Heures de Consultations sont de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi et de 2 à 6 et de 7 à 8 heures du soir.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.

Le DR. SPINNEY est le fondateur bien connu de L'INSTITUT DE MÉDECINE DE MONTRÉAL (C. E.). [illegible]

Le DR. SPINNEY peut, à l'aide de son Respiromètre, découvrir la plus légère affection de la poitrine, des poumons ou d'un organe interne quelconque [illegible]

AUX DAMES!

[illegible]

Rappelez-vous que le Retard est fatal!

[illegible]

VENEZ ET VOUS SEREZ GUERIS.

[illegible]

LES JEUNES GENS

[illegible]

Le Dr. Spinney s'engage à perdre Cinq Cents Piastres

[illegible]

Aux Hommes d'un Age mûr!

[illegible]

L'Etablissement d'Eaux Minérales du Dr. Spinney,

A SPINNEYVILLE, A SIX MILLES AU-DESSOUS DE DAVENPORT, IOWA,

est toujours ouvert en été. Le DR. McAFEE en est le médecin. Les propriétés de ces Eaux n'ont d'égales nulle part ailleurs.

20 janvier.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $3 00; quarterly, $1 75(?).

For New York Direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:

NEW ORLEANS,
GEO. WASHINGTON, CORTES,
GEO. CROMWELL, ST. LOUIS.

The Steamship

GEORGE WASHINGTON,

[illegible], commander,

will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, March 1st, at 8 A. M.

PASSAGE ... $50.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
63 Carondelet street.

Pontchartrain Railway.

[illegible]

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

On and after above date the trains will run as follows:

FROM THE CITY. FROM THE LAKE.

[illegible]

On Sundays the trains will be run every hour from 2 o'clock.

Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of trains.

S. H. SCRANTON,
Gen'l Superintendent.

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner Canal and Camp streets,

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with their charter the company publish the following statement:

Premiums during the year ending Dec. 31, 1872: On fire [illegible]; On marine [illegible]; On river [illegible]. Total premiums [illegible]. Less premiums unearned Dec. 31, 1872 [illegible]. Return premiums [illegible]. Net earned premiums [illegible]. Reinsurances [illegible]. Losses on fire [illegible], marine [illegible], river [illegible]. Losses on fire unadjusted and adjusted, but not due [illegible]. Reserve as required by charter [illegible]. Expenses [illegible]. Profit [illegible].

The Company have the following assets: Bonds, city and other, cash value [illegible]; Pledge and mortgage notes [illegible]; Stocks, gas and other, cash value [illegible]; Bills receivable for premiums [illegible]; Premiums in course of collection [illegible]; Cash on hand [illegible]; Cash in hands of London bankers [illegible]; Branch office [illegible]; Suspense account [illegible]; Property corner of Canal and Camp, cash value [illegible]; Property, Dumaine street, cash value [illegible].

LIABILITIES. Capital stock [illegible]; Reserved for unearned premiums [illegible]; Reserved for claims unsettled [illegible]; Dividend to stockholders [illegible]; Dividend to assured [illegible]; Surplus over and above liabilities [illegible].

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

S. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 10th day of January, A. D. 1873.

T. CHAS. OUVELLIER(?), Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th of January, 1873, it was resolved to declare the following cash dividends on the net earned premiums for the year ending on the 31st December 1872, payable on the 2d Monday of January 1873, as follows:

25 per cent. on Fire Premiums.
10 per cent on River Premiums.

It was also resolved to pay a cash dividend of 10 per cent to the stockholders on and after the first Monday in February 1873.

DIRECTORS:

Geo. Urquhart, M. Payne, C. T. Dugazon, Placide Puntell(?), C. W. Rebsamen, Geo. Reichard, [illegible], J. Tuyes.

jan 21—1y

For Sale.

A FINE SUMMER RESIDENCE, FURnished, with a Farm of Sixty Acres, Garden planted with Fruit trees, Horses, Milch Cows, Carriage, Agricultural Implements, &c., situated on the Tchefuncta river, between Madisonville and Covington, four or five miles from Mandeville. [illegible]

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, 61 Camp street.

NEW ORLEANS, January, 1873.

PAID UP CAPITAL, $500,000.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of the charter, the company publish the following statement for the year ending December 31, 1872:

Amount of premiums for the year ending December 31st, 1872, viz: On fire risks [illegible]; On marine risks [illegible]; On river risks [illegible]. Add unterminated risks for 1871 [illegible]. Deduct unterminated risks for 1872 [illegible]. Return premiums [illegible]. Net earned premiums [illegible]. Losses etc. paid during same: On Fire [illegible]; Marine Risks [illegible]; On River Risks [illegible]. Add for Unadjusted losses [illegible]. Reserved fund [illegible]. Rebates [illegible]. General expenses and taxes [illegible]. Interest on capital stock [illegible]. Less discount and interest [illegible]. Net profit [illegible].

The company have the following assets, stated at their market values: City Railroad, City, State, Odd Fellows' Hall and Turner Association bonds [illegible]; Bank, gas and insurance stock [illegible]; Loans on pledge [illegible]; Loans on mortgage [illegible]; Bills receivable [illegible]; Scrip of other insurance companies [illegible]; Premiums in course of collection [illegible]; Cash on hand [illegible]. Total assets [illegible].

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

JAS. I. DAY, President.

THOS. ANDERSON(?), Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 10th day of January, A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notary Public.

The Board of Directors, at a meeting held on the 27th day of January, 1873, have resolved to pay a cash dividend of thirty per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1872, payable on the [illegible] day of [illegible], 1873.

Also, to pay on demand ten per cent. to the stockholders upon the capital stock of the company, as per amended charter.

Interest on stock hereafter payable quarterly, say on the first Monday in April, July, October and January.

DIRECTORS FOR 1873.

John G. Gaines, E. J. Hart, [illegible], I. N. Marks, [illegible], J. W. Taylor, J. C. Morris, J. I. Day, James Byrne, J. I. Harris(?), Lionel C. Levy, [illegible], L. H. Joseph(?), Scott McGehee, [illegible].

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut Loaf, Crushed and Powdered.
A. THOMSON & CO.

GOLDEN SYRUP—A superior article of pure Louisiana from the Crescent City Refinery.
A. THOMSON & CO.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—[illegible]
A. THOMSON & CO.

LOUISIANA SUGARS—Various grades [illegible]
A. THOMSON & CO.

CLARIFIED SUGAR—Various grades white and yellow [illegible]
A. THOMSON & CO.

LOUISIANA SUGAR—[illegible]
A. THOMSON & CO.

FOREIGN SUGAR—Cuba, Demerara, Porto Rico [illegible]
A. THOMSON & CO.

oct8 1y

E. DESCHAMPS,

[illegible] ST. LOUIS STREET [illegible]

NEW ORLEANS,

Direct Importer of

French Wines and Brandies

CORDIALS, SWISS ABSINTHE, KIRSCHWASSER,

Fruits in Brandy, Fruits in their Juice,

BORDEAUX LIQUORS, ETC.

[illegible]